

TERMES DE RÉFÉRENCE

BOURSE D'ADMISSION DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

INTRODUCTION

La bourse d'admission est une bourse d'excellence offerte aux étudiantes et étudiants nouvellement admis, qui entreprennent pour la première fois des études universitaires. Les offres de bourses sont basées sur la moyenne d'admission. Elles diffèrent selon le programme d'études auquel vous êtes admis ou pour lequel vous avez reçu une offre d'admission. Les offres de bourses ne peuvent pas être transférées dans un autre programme.

Note : Cette bourse d'admission est une bourse d'excellence offerte aux étudiantes et étudiants nouvellement admis, qui ont entrepris leur première année d'études à compter d'hiver 2023 ou après.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Critères d'admissibilité

Pour y être admissible, vous devez :

1. avoir la citoyenneté canadienne, la résidence permanente ou le statut de personne protégée/réfugiée;
2. vous inscrire à temps plein dans une faculté d'accueil ou à la Faculté de droit, Section de droit civil;
3. satisfaire aux conditions d'admission de la faculté concernée (arts, génie, gestion, sciences, sciences de la santé, sciences sociales) ou à la Faculté de droit, Section de droit civil;
4. avoir une moyenne d'admission de 85% et plus.

Le montant accordé varie de 1 000 \$ à 3 000 \$, selon les échelons suivants :

- a. 95 à 100% - 3 000 \$
- b. 90 à 94,9% - 2 000 \$
- c. 85 à 89,9% - 1 000 \$

NOTE : Les candidats adultes et les transferts universitaires n'ont pas accès à cette bourse.

Valeur de la bourse : Selon la moyenne d'admission

Nombre de bourses : Illimité

Programme ou cycle d'études : Premier cycle

Renouvelable : Non

Responsable des demandes : Service de l'aide financière et des bourses

Date limite pour présenter une demande : Offre automatique

DEMANDE

Aucune demande n'est requise pour obtenir cette bourse; tous les candidats et candidates admissibles sont considérées. La bourse est offerte automatiquement au moment de l'admission.